



Communiqué de presse

**Nomination d'un juge de district auprès du
tribunal de district de Viège**

M. Adrian Walpen est nommé juge de district

En séance de la cour plénière du 7 juin 2017, le Tribunal cantonal a nommé **M. Adrian Walpen** en qualité de juge du tribunal de district de Viège, en remplacement de M. Thierry Schnyder, élu juge cantonal.

Après l'obtention de la maturité au collège Spiritus Sanctus à Brigue, M. Adrian Walpen a étudié le droit à l'université de Fribourg. De 2000 à 2004, il a occupé un poste d'assistant/doctorant auprès de l'Université de Fribourg. En 2005 il a obtenu le titre de docteur en droit, puis le brevet d'avocat bernois. Dès 2007 il a travaillé en qualité d'avocat à Berne et depuis 2012 il exerce la fonction de greffier auprès des cours civiles et pénales du Tribunal cantonal.

M. Adrian Walpen est âgé de 43 ans, il est marié et père de deux enfants. Il est domicilié à Brigue.

Il entrera en fonction le 1^{er} septembre 2017.

Sion, le 8 juin 2017